



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annnonce publique de la séance :
le 13 octobre 2016
Convocation des conseillers :
le 13 octobre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 21 octobre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller
Excusés : Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Evry Wohlfarth, Zénon Bernard, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 12.2. Agrandissement des infrastructures à Insenborn ;
acquisition d'un terrain ; décision**

Vu l'acte d'acquisition par devant le notaire Me Meyers entre la Ville et Monsieur Roger Graffé et son épouse Madame Suzanne Demuth, par lequel la Ville acquiert un immeuble sis à Insenborn, 2 um Bommel, inscrit au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section NC d'Insenborn, partie du numéro 177/2274 au lieu-dit «Um Bommel», place (occupée) bâtiment à habitation, faisant environ 63 ares 2 centiares, telle que détaillée comme lot n° 1 sur le plan dressé en date du 6 septembre 2016 par le géomètre Jean-François Lemperez, pour le prix de 1.600.000,-EUR;

Considérant que l'acquisition se fait dans le but d'utiliser l'immeuble à des fins parascolaires et sociales, donc dans un but d'utilité publique;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

approuve à l'unanimité

l'acte d'acquisition par devant le notaire Me Meyers entre la Ville et Monsieur Roger Graffé et son épouse Madame Suzanne Demuth, par lequel la Ville acquiert un immeuble sis à Insenborn, 2 um Bommel, inscrit au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section NC d'Insenborn, partie du numéro 177/2274 au lieu-dit «Um Bommel», place (occupée) bâtiment à habitation, faisant environ 63 ares 2 centiares, telle que détaillée comme lot n° 1 sur le plan dressé en date du 6 septembre 2016 par le géomètre Jean-François Lemperez, pour le prix de 1.600.000,-EUR.

en séance

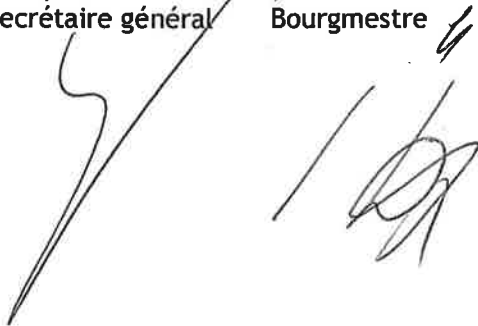
date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 14.11.2016

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général Bourgmestre



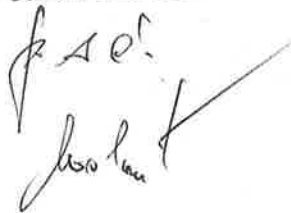
N° 1249/16

Vu et approuvé

Luxembourg, le 16 décembre 2016

Pour le Ministre de l'Intérieur,

~~Le Premier Conseiller de Gouvernement,~~



Secrétariat

20.12.2016 P.B.